



# BERGER VACHER D'ALPAGE

“Une formation itinérante et concrète conduisant à des emplois saisonniers recherchés”

En formation professionnelle continue

## PUBLIC

Demandeurs d'emploi, salariés en reconversion,...  
Passionné par l'animal, la vie en extérieur, par tous les temps et autonome.

## OBJECTIFS

Former des personnes à la conduite d'un troupeau en alpage en tant que berger et/ou vacher

## CONTACTS

### CFPPA SAVOIE-BUGEY

#### Informations pédagogiques

**Barnabé ACHARD** (Tel 04 79 25 42 02)  
barnabe.achard@educagri.fr

#### Informations adminis. et financières

**Géraldine MARTINS** (Tel 04 79 25 42 02)  
geraldine.martins@educagri.fr

#### DOMAINE REINACH

73290 LA MOTTE-SERVOLEX  
Tel : 04.79.25.42.02

Demander les dates de réunion d'information collective pour inscription

[cfppa.la-motte-servolex@educagri.fr](mailto:cfppa.la-motte-servolex@educagri.fr)

[www.reinach.fr](http://www.reinach.fr)

Suivez notre actualité sur Facebook : “Formation Berger Vacher d'Alpage Reinach”



La Région  
Auvergne-Rhône-Alpes



Cofinancé par  
l'Union européenne



REPUBLICQUE FRANÇAISE  
Liberté  
Égalité  
Fraternité



France  
Travail



INVESTIR  
DANS VOS  
COMPÉTENCES



agefiph  
ouvre l'emploi  
aux personnes handicapées



MINISTÈRE  
DE L'AGRICULTURE  
DE LA SOUVERAINETÉ  
ALIMENTAIRE ET DE LA FORÊT



La Côte  
Saint-André



## NOS SPECIFICITES

- Construction de la formation avec les professionnels pour répondre à leurs besoins.
- Formation itinérante sur 3 départements : Savoie (La Motte-Servolex), Isère (La Côte St André) et Drôme (Die).
- Partenariat avec les services pastoraux (73, 74, 38, 26) dans le suivi et la formation des stagiaires.
- Séquences et stages en alpage.
- Acquisition de savoir-faire pratiques.

## FORMATION

### DURÉE TOTALE

- Formation sur 6 mois (de mai à décembre)
- 609 heures en centre, 2 semaines de découverte en alpage en juin, 6 semaines en alpage en juillet puis août-septembre et 2 semaines en novembre en étable, bergerie, agnelage, fromagerie ou parcours.

### CONTENU

- Alimenter le troupeau en estive
- Valoriser les ressources pastorales
- Assurer la santé et le suivi sanitaire du troupeau
- Manipuler, déplacer un animal ou un lot d'animaux
- Traire les vaches en alpage
- Gérer sa vie en alpage

### VALIDATION

- En fin de parcours délivrance du titre “berger - vacher transhumant” inscrit au Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP36853) en date du 29/09/22.
- Formation certifiante de niveau 4.
- Evaluations pratiques et soutenance orale d'un cahier d'alpage.
- Modalités pédagogiques : cours, travaux pratiques, visites, intervenants extérieurs, stages en entreprise

### PRATIQUE

- Déplacement toutes les 2 à 3 semaines entre les centres de formation et les lieux de stage.
- Rémunération selon le statut du candidat.
- Possibilité de prise en charge des frais de formation.
- Possibilité de restauration et d'hébergement suivant les centres.
- Possibilité d'établir un parcours individuel de formation.

## CONDITIONS D'ADMISSION

- Posséder un niveau équivalent à la 3<sup>ème</sup>.
- Réalisation d'un positionnement pour vérifier la capacité à suivre la formation et entretien de motivation lors de l'information collective.
- Aptitudes Physiques : fournir un certificat médical d'aptitude.
- Equipement individuel à prévoir : environ 200€.
- Expérience professionnelle de 2 semaines minimum en élevage de ruminants, de préférence en alpage, à réaliser avant l'entretien préalable. Si vous êtes demandeur d'emploi : se rapprocher de votre pôle emploi pour effectuer une PMSMP\*.
- Coût: nos tarifs vont de 12,50 € à 25€ / heure. Se rapprocher de notre centre de formation afin d'étudier les différentes possibilités de financement et de rémunération et obtenir un devis. Possibilité de prise en charge financière. Rémunération selon le statut du candidat.

\* période de mise en situation en milieu professionnel